



European Royal Tables - International Symposium Acts

Actas do Simpósio Internacional - Mesas Reais Europeias

Actes du Colloque International - Tables Royales en Europe



MUSEU NACIONAL DE ARTE ANTIGA

L I S B O A

12 - 14 Dezembro 1996

La Politique à Table (Més)aventures du Repas Public à la Cour de Jean V

António Filipe Pimentel

*Instituto de História de Arte/ Faculdade
de Letras da Universidade de Coimbra,
Coimbra*

Dans la préface à sa *Relation de la Cour de Portugal sous D. Pedre II*, John Colbatch écrivait: "Pour bien entendre les affaires d'une Nation, il est absolument nécessaire d'avoir quelque connoissance de la Cour"; et il ajoutait: "la Cour étant au Corps politique ce que l'Ame est au Corps naturel, à tous les membres duquel elle communique la vie & le mouvement".¹ Ces mots illustrent exemplairement la place prépondérante occupée par la Cour dans les sociétés européennes de l'Époque Moderne, et justifient l'intérêt que son étude suscite de nos jours. En ce qui concerne plus particulièrement le Portugal, le règne de Jean V s'impose comme un *temps fort* de la vie courtisane et de la construction de l'absolutisme royal², et pourtant, pour mieux comprendre son importance et sa signification, il nous faut d'abord tenir compte d'une archéologie des usages et des rituels auliques

et ensuite essayer de reconstituer le sens de son évolution à travers les XVI^e et XVII^e siècles.

En tant que structure éminemment représentative, la Cour constitue, en effet, un vrai microcosme qui reproduit le macrocosme social, dont elle répète la sédimentation à échelle réduite.³ Ses mécanismes soulignent et mettent en relief la stratification et les hiérarchies, quoique d'une façon essentiellement symbolique et non-violente.⁴ Le luxe, le faste, l'ostentation, fonctionnent en effet comme des formes d'auto-affirmation, comme des éléments indissociables de la fête qui façonne le quotidien courtisan et qui fournit à une communauté étanche le moyen de se présenter sous une forme idéalisée.⁵ Son caractère restreint, le fait de constituer un niveau presque inaccessible, contribuent puissamment à la transformer en pôle d'attraction de toute la société, qui voit dans le courtisan le reflet vivant de la lumière intense du pouvoir.⁶

En effet, les courtisans qui entourent le Prince s'approprient progressivement son image, et font partie d'une mise en scène qui tend à les réduire à la catégorie passive de figurants. Dans la logique de son propre développement, l'État Moderne encouragera donc la création d'une *société de Cour*, afin de construire autour du Souverain un univers idéal, rempli de significations symboliques, où la Cour et le Palais s'affirment comme la face visible du pouvoir. Mais aussi - et surtout - afin de se doter d'un instrument politique indispensable, d'une importance vitale dans une époque où il se trouve encore assez mal pourvu d'appareils de domination: elle sera, en effet, le dernier champ de bataille de l'aristocratie, condamnée à sublimer dans les disputes de préséances la bataille perdue du pouvoir. C'est

pourquoi Saint-Simon l'appellera de "manège de la politique du despotisme"⁷ et qu'elle se développera en même temps que l'absolutisme royal, atteignant, comme ce dernier, son expression la plus élevée aux XVII^e et XVIII^e siècles.⁸

En dominant la pyramide sociale, le pouvoir royal se libère ainsi, progressivement, de l'emprise des *pouvoirs* périphériques, et ce processus est accentué par la solennisation croissante et la ritualisation des actions du Prince, symbole évident de domination. Aussi le Monarque deviendra-t-il le centre d'une organisation de plus en plus complexe, structurée en fonction de sa personne et de ses besoins et où son exhibition, même dans les actions apparemment les plus intimes, devient l'objet d'une ritualisation qui lui donne une importance politique, dans la logique de l'assimilation menée à bien entre le Roi et l'État. Enveloppé dans son aura merveilleuse, le Monarque s'éloigne progressivement de la Nation, et c'est sur cet isolement que reposent en grande partie les fondements psychologiques de son pouvoir.

C'est dans ce contexte que les moments fondamentaux du quotidien royal - le lever, le manger, le coucher - ne sont, depuis la fin du Moyen Âge, que des prétextes au développement d'un cérémonial de plus en plus élaboré, qui va de pair avec l'amorce des grandes lignes de la centralisation de l'État. Entre l'exhibition sans contraintes que les déplacements et les voyages du Monarque présentent et des actes toujours restreints par leur nature, comme le lever et le coucher, qui ne sont accessibles qu'à une poignée de serviteurs et hauts dignitaires, dont la présence est justifiée par leurs propres fonctions, le *repas public* conquerra

rapidement une place indéniable de prestige: *public* par rapport au microcosme courtois; *privé* par rapport au macrocosme social. Finalement, il s'affirmera aussi comme un acte de possibilités plastiques inépuisables, tant par la complexité de plus en plus grande de la choréographie, que par la somptuosité des accessoires.

Les renseignements les plus anciens que nous possédons sur la ritualisation des repas royaux au Portugal lors d'une cérémonie comprenant des acteurs et des spectateurs, remontent à la deuxième moitié du XIV^e siècle, au règne de Ferdinand I. Elle signifie déjà l'isolement de la personne royale qui, dans ces occasions, occupe une *table haute*, c'est-à-dire, une estrade, couverte d'un tapis, à laquelle, plus tard, on ajoutera un dais. En général, le Roi mange seul, et ses serviteurs sont placés autour de lui, debout ou à genoux, suivant leur fonction et hiérarchie.⁹

Toutefois, l'usage, institutionnalisé par Alphonse V, des repas publics des Souverains, avec tout le cérémonial - cérémonial évidemment accru les jours de plus grande solennité, et souvent accompagné de musiciens¹⁰ - semble dater de la régence de l'Infant Pierre, c'est-à-dire du milieu du XV^e siècle. Cet usage devient une habitude sous Jean II et Manuel I, à mesure que l'organisation de la Cour elle-même devient plus sophistiquée et complexe, dans un *crescendo* de moyens scéniques qui atteindra son apogée lors des fêtes du mariage du Prince Alphonse et de la fille des Rois Catholiques, Isabelle, organisées par Jean II à Évora en novembre 1490, et décrites dans le détail par Garcia de Resende.¹¹

En effet, entre Jean II et Manuel I, on avait non seulement construit un Empire à l'échelle

planétaire, mais on avait aussi mis fin au processus, entrepris par le Régent Pierre et par Alphonse V, d'élimination des vestiges médiévaux de convivialité entre le Roi et la Nation. Alors même qu'on mène à bien une profonde réforme du système administratif du Pays et qu'on établit les bases d'une immense bureaucratie, la Cour devient le décor brillant et fastueux d'une fête permanente, d'où le Roi ne sort presque jamais, et où la liturgie flagorneuse du pouvoir s'accomplit déjà dans un contexte de *triomphe* propre à la Renaissance.

Même les déplacements publics du Souverain qui, notamment sous Manuel I, deviennent des manifestations d'une somptuosité inouïe, sont d'une certaine façon le prolongement du Palais lui-même¹², et tout porte à croire que les dernières soixante années de la Maison d'Avis ne se sont pas vraiment éloignées, dans leurs usages, de la norme déjà établie. Toutefois, à mesure que le XVI^e siècle avance, les nuages s'amoncellent et remplacent peu à peu la magnificence de la fête manueline par une nouvelle austérité que la situation justifie.

En effet, au schisme de l'Église Catholique qui, pendant les années 40, brise définitivement l'unité religieuse de l'Europe, s'ajoute la pression toujours croissante des puissances étrangères sur un Empire disséminé sur tous les continents. La phase expansionniste étant terminée, il fallait conserver et défendre à tout prix l'ordre établi des dangers qui le menaçaient, de l'intérieur et de l'extérieur, et la seule issue semblait être une centralisation drastique, fondée sur le renforcement de la composante sacrale de la Monarchie, en réaffirmant constamment l'intangibilité de la figure royale. Une rigidité progressive investit ainsi l'organisation courtoise et le Monarque se réfugie dans un hiératisme de gestes et

d'attitudes, renforcé par la généralisation du noir dans les tenues et les ambiances, qui l'isole presque totalement du monde extérieur.

Ce phénomène n'est pas typiquement portugais, mais ibérique, et sera consacré par Charles V - *le plus grand maître de cérémonies de tous les temps* - quand, en 1548, il réforma la Cour de Castille sur le modèle de la Cour de Bourgogne, où l'étiquette s'instituait comme discipline de fer.¹³ Les relations intimes qui existaient entre la Maison Royale Portugaise et la Maison d'Autriche expliquent aisément les relations que nous surprenons à tout moment.¹⁴ Le puissant engrenage tend donc à octroyer au Souverain un rôle éminemment symbolique, en l'isolant de toute fréquentation et en le limitant aux obligations d'un cérémonial presque inhumain, et renforce le caractère supra-national de sa figure, le rapprochant de la Divinité, et garantissant ainsi le caractère indiscutable de son pouvoir.

Réfugiée dans un hiératisme majestueux, qui réduit les expressions au minimum, la royauté Portugaise, ainsi que celle de Castille, déconcerte les étrangers, déroutés par une conduite hautaine qu'ils prennent pour de la discourtoisie¹⁵. On sait que l'activité courtisane des repas publics se poursuit sous Jean III, qui mangeait donc *ordinairement*, avec toute sa famille - contrairement à l'usage castillan, où ils semblent avoir toujours eu un caractère sporadique¹⁶, et le cérémonial sera même renforcé; mais il n'est pas difficile de pressentir (ici comme ailleurs) l'émergence de l'austerité de la Contre-Réforme.

Avec la perte de l'indépendance, en 1580, disparaît la Cour de Lisbonne. L'Espagne unifiée s'arrogeait alors le titre de championne

du Catholicisme, et la religion, en tant que pilier d'un Empire où le soleil ne se couchait jamais, mais traversé par de nombreuses zones de conflit, domina tous les aspects de l'existence, alors même que le clergé occupe dans la société une place difficilement mesurable. Dans un contexte déjà proto-baroque, le spectacle et la fête se réfugient dans la liturgie, devenant ainsi le centre par excellence de la cohésion sociale.

Après la Restauration, en 1640, la guerre et la situation politique empêchent la formation d'une Cour brillante et importante. Discrète et taciturne, la Cour de Jean IV n'est rien de plus que la Maison du Roi et de la Reine, habitée par leurs seuls serviteurs et recherchée seulement par ceux dont les affaires de la politique les obligent à en fréquenter les antichambres. Elle est aussi le lieu fréquent d'intrigues, de complots et de conspirations, qui donneront le ton à la vie politique portugaise jusqu'à la fin des années 60, et les grandes fêtes du *Portugal Restauré* seront peu nombreuses et se destinent à marquer des événements d'une importance politique spéciale, comme le mariage de l'Infante Catherine avec Charles II d'Angleterre, en 1662, et surtout celui d'Alphonse VI avec Marie-Françoise de Savoie-Nemours en 1666.

En effet, comme l'écrivait Dom Francisco Manuel de Melo, *le plus composé et réformé* de tous les palais princiers semblait être celui des Monarques portugais.¹⁷ La vie de la Cour n'avait pas d'ostentations extravagantes, car les temps l'en empêchaient, et le cérémonial se réglait selon des normes strictes et solennelles. La similitude entre les pays ibériques était flagrante, comme le fera remarquer Álvarez de Colmenar: "*Cette gravité Espagnole* - écrit-il - *paroit principalement dans les Rois.*

On rapporte de Philippe IV, Roi d'Espagne, et de Jean IV, Roi de Portugal, que quand ils donnoient audience, on ne leur voyoit aucun mouvement de corps, aucun changement de visage; quelque réponse qu'ils fissent, c'étoit toujours d'un air égal".¹⁸

Nous sommes, en effet, bien loin du modèle extraverti que la France imposera comme paradigme quelques années plus tard. Pour le moment, l'Espagne restait le modèle du bon goût. Mais il est important de noter que ce sera aussi sur ce modèle rigidement organisé que Louis XIV lui-même - *le Roi Machine*, comme l'appellera Apostolidès -, si intimement attaché à la Maison d'Autriche, bâtira l'archétype aulique de Versailles. D'ailleurs, les virtualités disciplinaires de l'appareil courtisan n'échapperont pas à Jean IV, et le diplomate Dom Luís da Cunha se souviendra encore, cent ans plus tard, que le Monarque donnait des instructions "*pour qu'aucun des officiers de sa Maison ne manquait pas à son obligation, en ce qu'il était si stricte que [...] quand il sortait des audiences, il avait l'habitude de passer par la galerie, prenant connaissance des gentilhommes qui manquait en lui faire la cour*".¹⁹

On conserve, donc, avec soin tout ce qui peut contribuer à donner une vie propre à la Cour de Lisbonne, surtout comme affirmation d'autonomie par rapport à celle de Madrid. En effet, on sait que le Souverain "*avait l'habitude de manger en public, selon notre usage, avec toute la Famille Royale, comme le faisaient les Rois de Portugal ses glorieux prédécesseurs*"²⁰; mais après sa mort cette réalité ne sera plus du tout la même. Les péripéties de la politique, les habitudes dérégées du nouveau Monarque, Alphonse VI, la conspiration qui forcera la Reine-Mère à

abandonner la Cour et à se retirer dans un couvent, le procès scandaleux de divorce qui sépare le couple royal, et finalement le complot qui met fin au règne, font trembler le Palais Royal et font presque disparaître la tradition courtoise. Avec la restauration de l'ordre, on reprend lentement la vie courtisane, mais les circonstances peu régulières dans lesquelles s'était réalisé le mariage du Régent Pierre avec la Reine Marie-Françoise imposent une politique discrète de conciliation.

En effet, isolée par le scandale, la Souveraine abandonne la tenue française et adopte la tenue nationale, et fait en sorte, selon Dom António Caetano de Sousa, de conserver "*en Palais les anciens usages [...] et l'etichete portugaise en tout son vigueur*".²¹ L'évolution semble ainsi aller dans le sens d'une contentation abrupte du cérémonial, et l'invisibilité - plus par contrainte que par stratégie d'éloignement - domine l'existence de la Famille Royale. Edgar Prestage décrira en ces termes Pierre II et sa Cour: "*on ne le voit jamais rire, quoy qu'il fasse chose qui paroisse agréable*" [...] "*Il n'aime point à se montrer en publicq, il ne tient aucune cour réglée. On ne le voit point à se habiller, et il mange toujours en particulier*".²²

Malgré tout, on constate quelques changements qui aboutissent à une certaine ouverture sur des types de comportement extra-péninsulaire, qui devaient avoir des conséquences, à un moment où la renommée du *Roi-Soleil* envahissait déjà toute l'Europe. En effet, on voit alors s'ébaucher dans les cercles courtisans, surtout pour des raisons d'ordre politique, un courant d'opinion de tendance francophile qui, d'ailleurs, trouverai dans la Souveraine - véritable instrument de Louis XIV²³ - et dans

les dames et les dignitaires qui l'avaient accompagnés, son principal appui. Ce sont les *estrangeirados*, dont l'influence sera certainement décisive pour la formation de l'héritier du trône, le jeune Prince du Brésil, Jean.

En effet, le deuxième mariage du Monarque, avec sa mère, Marie-Sophie de Neuburg, avait entraîné en définitive l'adoption de la mode française²⁴, et cet événement sera à l'origine de somptueuses fêtes. Le rétablissement du prestige de la Couronne se traduit par un renforcement de l'apparat aulique dans les moments les plus significatifs du règne. Cela est possible grâce à la découverte de l'or du Brésil, qui met fin à la longue crise de l'économie nationale. Mais tout porte à croire que, en dehors des occasions solennelles, la vie du Palais était plutôt caractérisée par la simplicité et la monotonie presque immuables du quotidien.²⁵ Dans un tel contexte, le processus complexe d'affirmation du pouvoir royal et de modernisation des structures nationales entrepris par Jean V aurait dû commencer par l'*invention* de la Cour.

L'avènement de Jean V, en 1706, ouvre en effet un nouveau chapitre dans la vie de la Cour Portugaise. Avec le nouveau Roi, les courtisans reprennent leurs fonctions, jusqu'alors presque nominatives et, en effet, tout dans le jeune Souverain semble le distinguer de son père et le vouer à occuper le centre d'un décor fastueux. Un voyageur français contemporain le décrira ainsi: "*ce prince ressemblait beaucoup à Louis XIV par les traits, la démarche, l'air noble et majestueux. On a dit de ces deux monarques, qu'aucun mortel n'avait osé supporter leurs regards*".²⁶ Avec l'arrivée de la Reine Marie-Anne d'Autriche, en 1708, les

cérémonies se succèdent et rivalisent de splendeur. Les bals, la musique, le théâtre, l'opéra italien font leur apparition et une nouvelle sociabilité se développe, contrastant indiscutablement avec la réalité antérieure.

En renouant avec l'ancienne tradition, abandonnée depuis plus d'un demi-siècle, les repas publics des Souverains reparaissent, en présence de toute la Cour et accompagnés par des musiciens de la Chapelle Royale. L'ambiance et le service, maintenant à *la française*, nous sont parvenus grâce aux descriptions colorées de Cunha Brochado: "*La table du Roi se couvre trois fois - écrit-il -, dont le dernier service est tout de pâtes, où ces animaux masqués regrettent de ne pas voir ni d'être vus. Il semble qu'il s'agit d'une nouvelle façon de servir, car je n'ai jamais entendu, jusqu'à présent, que les Princes se servissent à leur table de troupes déguisées [...]. J'ai vu aussi que le Roi attend longtemps que la table se couvre, et ça c'est plutôt flatterie que discourtoisie, car les serviteurs de Sa Magesté ont entendu dire qu'on ne vieillit pas quand on attend à table. En même temps, s'accordent ces dissonances avec l'harmonie des instruments et des voix que s'entendent dans l'antichambre de la Reine, où des moines révérends et des sages ecclésiastiques chantent des motets très joyeux, où les tapis sont les premières victimes*".²⁷

C'est en vérité le caractère éminemment théâtral dont se revêtent les attitudes du Monarque et de tous ceux qui l'entourent, qui attire notre attention. Soudainement, ou presque, il se produisit un changement significatif dans la conduite de la classe dirigeante, qui, stimulée par son propre exemple, essaye des formes plus libres de

sociabilité, qui la rapprochent des modèles européens. Toutefois, implantée trop vite, dans le contexte critique de la Guerre de la Succession d'Espagne, dans laquelle le Portugal était engagé, et sur la structure presque administrative dans laquelle, pendant les règnes précédents, la Cour *autrichienne* de Jean IV s'était dissoute, la réforme de Jean V verra assez tôt s'élever contre elle la ferme résistance, et même l'opposition ténace, du secteur encore extrêmement puissant de l'opinion conservatrice et orthodoxe.

C'est encore Brochado qui, dès décembre 1708, nous informe sur ce conflit qui se dessine au moindre signe d'alarme entre les bastions de l'ancien ordre: *"je me suis rendu en Palais [...], où j'entends qu'il y a de grandes disputes entre les gentilhommes sur la constitution de la nouvelle Cour, car les uns prétendent que les dames se laissent voir et viennent causer avec eux dans les antichambres, qu'elles jouent et dansent sans distinction de sexe ou d'âge, et les autres, bien au contraire, prêchent retraite, silence et pudeur, et détestent avec véhémence le commerce réciproque de dames et gentilhommes [...]. Ces arguments se changent en altercations et tout ce qui se conclut résulte en désunion et reprochement"*.²⁸

En effet, la réforme de l'organisme courtois entreprise par le Monarque aura, dès le commencement, le caractère d'une rupture frontale avec cette sociabilité austère et hiérarchisée qui avait caractérisé le Portugal du XVII^e siècle et qui était arrivée au siècle suivant presque intacte. En héritant du trône dans la verdure de sa jeunesse, le Souverain semble avoir rêvé de transformer sa résidence en un centre de fréquentation sociale brillante,

véhiculant ainsi de nouveaux modèles de conduite réglés selon des critères européens. Mais c'est sur la toile de fond de la Guerre de la Succession, dans une situation marquée par une grave crise de subsistances et surtout par un climat généralisé d'instabilité sociale, que s'entreprennent les premières réformes de Jean V.

Dans ce contexte, à l'enthousiasme des *modernes* qui assistent à ces changements répond non seulement le scandale des vieux auliques mais aussi, ce qui est plus important, la clameur généralisée des peuples que, du haut de la chaire, le clergé lui-même excite contre le trône.²⁹ De cette façon, même si elle se présente ouvertement en faveur de la rénovation, la Cour de Jean V peut difficilement perdre de vue l'étroite réalité dans laquelle elle s'insère. Ainsi, au cours des années suivantes, les rapports contemporains suggèrent l'idée que les fenêtres se sont à nouveau fermées sur la bouffée d'air frais initial et, au début des années 20, Merveilleux rapportera la *"vie retirée de Sa Magesté, qui ne mange jamais en public et fréquente peu la noblesse"*³⁰, ce qui sera confirmé par l'auteur de la *Description de la ville de Lisbonne*, publiée en 1730: *"le Roi mange seul, rarement avec la Reine, & jamais en public"*.³¹

La journée du Caia, où l'échange des princesses du Portugal et d'Espagne a recréé pour quelques jours une pompe qui dépassera même celle de la Cour de Castille³², n'est qu'une étincelle fugace émergeant dans un paysage sans relief et, au milieu du siècle, d'autres sources devaient confirmer que *"La dernière fois que les Majestés Portugaises ont mangé en public c'était lorsque la Reine Marie-Anne d'Autriche est venue*

d'Allemagne".³³ Dans ce contexte, comme il se joue dans une Cour sans grandeur et dans un Pays où la sociabilité choisissait encore de préférence des modèles ecclésiastiques, le spectacle courtois ne pouvait manquer d'utiliser à son profit les ressources fournies par la pompe liturgique, dans un processus d'appropriation qui était, d'ailleurs, favorisé par des affinités évidentes avec le cérémonial aulique.³⁴

La création de la Patriarchale de Lisbonne viendrait ainsi remplir le vide existant dans une communauté courtisane sans de réelle mondanité et paralysée par toutes sortes de limitations. De cette façon, les fastes liturgiques, presque pharaoniques, de la *Rome de l'Occident* ne sont, après tout, que le témoin éloquent que, dans le Portugal de la première moitié du XVIII^e siècle, l'Eucharistie restait encore la seule nourriture publique légitime.

R e f e r e n c e s

1. Amsterdam, 1702, tome I, "Préface", fl. 3v. Trad. de l'orig. *An account of the Court of Portugal under the reign of the present King Dom Pedro II...*, London, 1700, 2 vols.
2. CURTO, Diogo Ramada, "Ritos e cerimónias da Monarquia em Portugal", in *A Memória da Nação*, Sá da Costa, Lisboa, 1991
3. ELIAS, Norbert, *A sociedade de corte*, Estampa, Imprensa Universitária, Lisboa, 1987, p. 14.
4. Cf. LE ROY LADURIE, Emmanuel, "Auprès du Roi, la Cour", *Annales, économies, sociétés, civilisations*, 38e Année, n° 1, Paris, 1983, p. 36.
5. Cf. ALLEWYN, Richard, *L'univers du baroque*, Gonthier, Hambourg, 1959, pp. 13-16.
6. APOSTOLIDÈS, Jean-Marie, *Le Roi-Machine, spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Minuit, Paris, 1981, pp. 50-51.
7. ROUVREY, Louis de (Duc de Saint-Simon), *La Cour de Louis XIV*, Nelson, Paris, s.d., p. 371.
8. Cf. ELIAS, Norbert, ob.cit., pp. 13-14.
9. ALVES, Ana Maria, *Iconologia do poder real no período manuelino, à procura de uma linguagem perdida*, Imprensa Nacional-Casa da Moeda, Lisboa, 1985.
10. Cf. CASTRO, João Baptista de, *Mapa de Portugal antigo e moderno*, Lisboa, 1762, tome I, partie II, pp. 428-431.
11. *Crónica de D. João II*, Cap. 124.
12. Voir, ALVES, Ana Maria, *As entradas régias portuguesas*, Horizonte, Lisboa, s.d., p. 26.
13. Voir, ELLIOTT, John H., "Philip IV of Spain, prisoner of ceremony", in DICKENS, A. G. (ed.), *The Courts of Europe, politics, patronage and royalty*, Thames and Hudson, London, 1977, p. 174.
14. Voir, par exemple, la création de la nouvelle charge de *sumilber da cortina*, de la Maison du futur Roi Sébastien Ier, créée par son grand-père, Jean III, après la naissance de celui-là, en 1554. Cf. ZÚQUETE, Afonso Eduardo Martins, *Nobreza de Portugal e do Brasil*, Editorial Enciclopédia, Lda. Empresa Nacional de Publicidade, Lisboa, 1960, vol. I, p. 412.
15. Voir, CURTO, Diogo Ramada, ob.cit., p. 205.
16. Cf. DEFURNEAUX, Marcelin, *A vida quotidiana em Espanha no Século de Ouro*, Livros do Brasil, Lisboa, s.d., pp. 70-71 e BROWN, Johnathan e ELLIOT, J. H., *Un Palacio para el Rey. El Buen Retiro y la Corte de Felipe IV*, Alianza Forma, Madrid, 31988.
17. *A Visita das Fontes, apólogo dialogal terceiro*, MANUPPELLA, Giacinto (dir. de), ed. fac-similé, Coimbra, Por Ordem da Universidade, 1962, p. 357.
18. *Annales d'Espagne et de Portugal*, Amsterdam, 1741, tome II, p. 325.
19. *Testamento Político*, Lisboa, 1820, pp. 15-16,
20. *Idem, ibidem*, p. 16. Voir aussi SILVA, José Soares da, *Gazeta em forma de carta*, Biblioteca Nacional, Lisboa, 1933, tome I, p. 178 e CASTRO, João Baptista de, op. cit., tome I, partie II, p. 428.
21. *História Genealógica da Casa Real Portuguesa*, Atlântida, Coimbra, 1950, tome VII, p. 408.
22. *Memórias sobre Portugal no reinado de D. Pedro II*, Lisboa, 1935, p. 12 et 14.
23. Cf. CHAVES, Luís, *D. Pedro II*, Empresa Nacional de Publicidade, Lisboa, 1959, p. 25.
24. PRESTAGE, Edgar, op. cit., p. 18.
25. Cf. PIMENTEL, António Filipe, *Arquitectura e Poder, o Real Edifício de Mafra*, Coimbra, 1992, pp. 86-92.
26. *L'administration de Pombal*, p. 178, cit. SANTARÉM, Visconde de, *Quadro elementar das relações políticas e diplomáticas de Portugal*, Paris, 1845, tome V, p. CCLV.

27. BROCHADO, José da Cunha, *Memórias*, França Amado, Coimbra, 1909, pp. 144-145.

28. Op. cit., p. 145.

29. Cf. SANTARÉM, Visconde de, op. cit. tome V, p. CCXXXVII.

30. MERVEILLEUX, Charles Frédéric de, "Memórias instrutivas sobre

Portugal", in CHAVES, Castelo Branco, *O Portugal de D. João V visto por três forasteiros*, Biblioteca Nacional, Lisboa, 1983, p. 153.

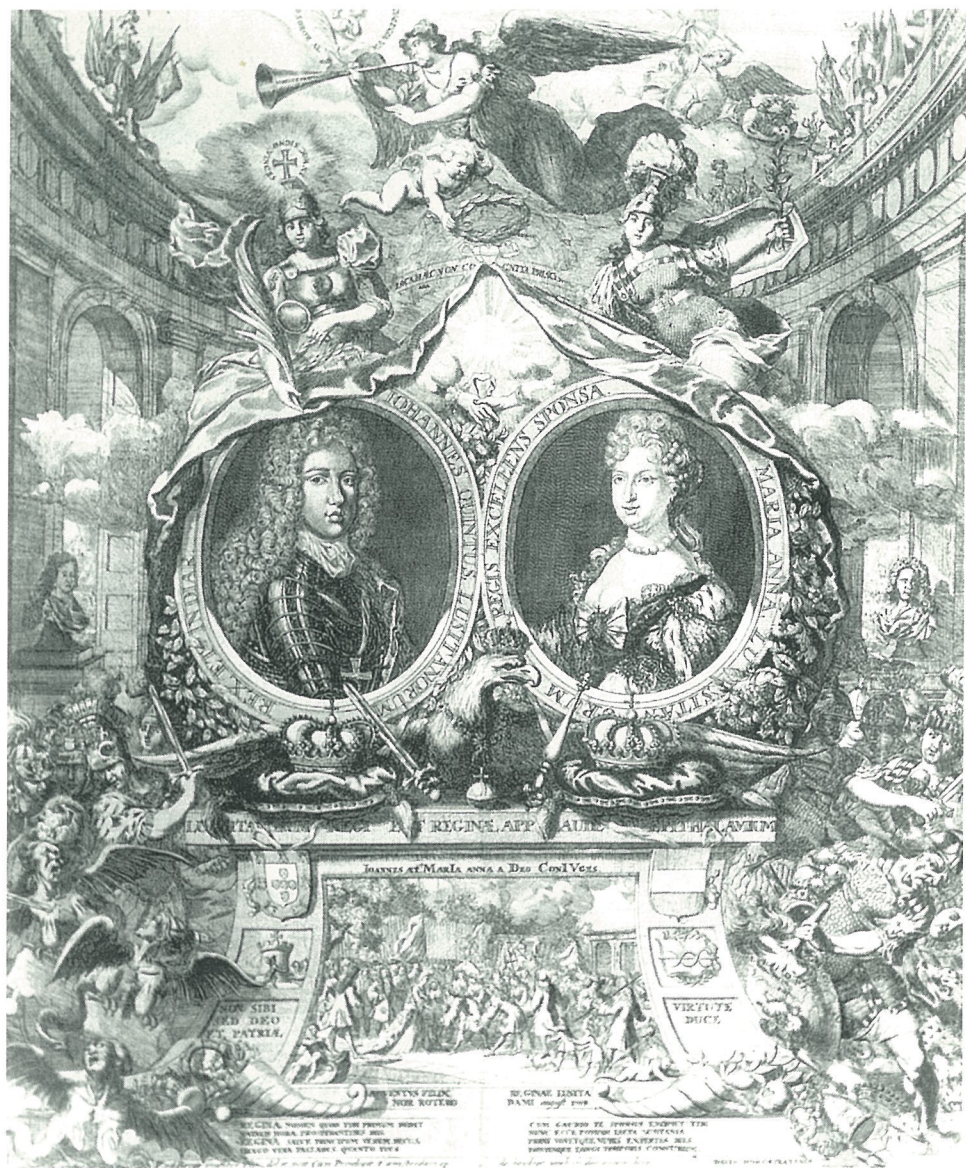
31. *Description de la ville de Lisbonne, ou l'on traite de la Cour, de Portugal...*, Paris, 1730, p. 80.

32. Cf. MONTGON, Charles Alexandre

de (Abbé de), "Do Caia ao Paço da Ribeira", in CHAVES, Castelo Branco, *O Portugal de D. João V visto por três forasteiros*, Biblioteca Nacional, Lisboa, 1983, p. 106.

33. CASTRO, João Baptista de, op. cit., tome I, partie II, p. 431.

34. Cf. ELIAS, Norbert, op. cit., p. 92, note.



1
*Allégorie au mariage de
 Jean V et Marie-Anne
 d'Autriche,*
 Peter Van den Berg,
 gravure, c. 1708